

Roubaix, le 29 mai 2020

## PROTOCOLE SANITAIRE

### RELATIF À LA RÉOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉSAAT

#### CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

École d'Arts Appliqués et de Design qui comporte des lycéens et des étudiants en formation STD2A, DNMADE, BTS et DSAA spécialité Design.

Effectif total de **680** élèves/ étudiants dont **202** en pré-bac et **478** en post-bac.

Il y a **99** internes en pré-bac hébergés par cinq internats qui pour la majorité n'ouvriront pas le 2 juin 2020.

Les 99 internes sont répartis de cette façon : **33** en première, **32** en seconde GT et **34** en terminale. Ce qui nous laisse à gérer pour chaque niveau deux groupes de 15 élèves.

Accueil de formations GRETA pour des adultes le soir.

Effectif de **94** enseignants et de quelques intervenants extérieurs, **20** agents de la Région, **6** agents administratifs + un aide au DDFPT, un pôle médico-social avec une infirmière et une Psy EN, un pôle vie scolaire avec une CPE et **6** AED et **4** personnels de direction : agent comptable, adjoint chef établissement, DDFPT et chef d'établissement.

#### STRUCTURE

##### 3 bâtiments

Un bâtiment principal (*aires A et B*) où se déroule le maximum de cours avec de grandes salles pour les ateliers, un second bâtiment (*aires C et D*) avec la restauration et de grands espaces vides ouverts qui doivent être réhabilités à la rentrée 2020 et un troisième bâtiment où se trouve la salle de musculation et la bagagerie.

- 50 salles au total ;
- un CDI ;
- une salle de musculation ;
- une restaurant scolaire ;
- une bagagerie.

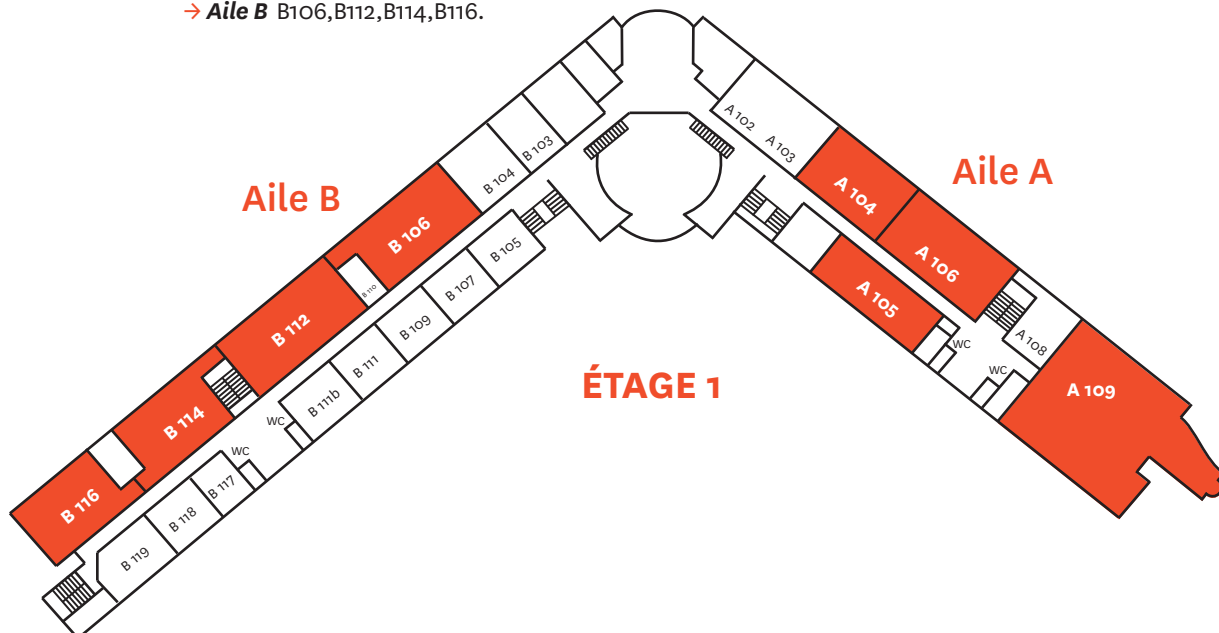
##### Continuité pédagogique

À partir du *11 mai* date de déconfinement et jusqu'au 2 juin, les cours en distanciel se poursuivent y compris pour les BTS qui devaient partir en stage. Chaque section a travaillé sur un fonctionnement à distance et a commencé à réfléchir au temps de présentiel. Ce travail se poursuivra avec Mme **Thomas** IPR Arts Appliqués. Le présentiel étant en support à une pédagogie à distance.

Ce qui évoluera c'est la possibilité pour certains de venir chercher ou déposer des documents au lycée.

**Salles retenues**

- **Aile A** A104, A105, A106, A109
- **Aile B** B106, B112, B114, B116.



**Horaires retenus après le 2 juin**

	GRUPE A	GRUPE B	GRUPE C	GRUPE D
Arrivée	8h	8h10	8h20	8h30
Récréation	10h	10h15	10h30	10h45
Pause méridienne	12h - 12h30	12h10 - 12h40	12h20 - 12h50	13h - 13h30
Reprise des cours	13h	13h10	13h20	13h30
Fin des cours	15h30	15h40	15h50	16h

**LES CINQ FONDAMENTAUX**

**Maintien et distanciation physique**



Le principe de respect d'une distance minimale de 1 mètre entre chaque personne devra être appliqué dans chaque temps passé dans l'établissement et cela pour l'ensemble des personnels. Dans les bureaux les administratifs sont seuls excepté dans un grand bureau où les personnels peuvent se tenir très éloignés.

L'emploi du temps des agents territoriaux est revu pour avoir une équipe du matin et une d'après-midi afin de ne pas mettre trop de personnel en même temps. Idem pour les enseignants, ils viendront selon un emploi du temps précisé par la Direction. Dans la salle des professeurs, l'espace sera aménagé pour éviter les vis-à-vis et un sens de circulation sera marqué au sol (une porte pour entrer et une pour sortir) Les salles de classe seront les ateliers dans les ailes A et B par alternance quotidienne afin d'avoir de l'espace et les tables d'architecte seront au nombre de 15 déjà placées. La consigne sera de ne pas bouger les tables et d'affecter une table à un élève/ étudiant pour la journée, y compris pendant la pause méridienne où des plateaux froids leur seront remis. Les arrivées se feront échelonnées avec deux entrées une pour les adultes et une pour les élèves/étudiants. Pour les élèves, ce temps sera organisé par les AED, CPE et personnel de direction. Des marques seront disposées au sol afin de marquer les distances. Les portes seront ouvertes pendant les temps d'accueil afin d'éviter de toucher les poignées.



### **Application de gestes barrière**

À chaque entrée, il y aura du *gel hydroalcoolique* dans des distributeurs avec pédale afin d'éviter tout contact. L'infirmière sera là pour expliquer le fonctionnement avec le reste de l'équipe. De plus toute personne qui rentrera dans les locaux devra avoir un masque. Consigne observée par le personnel d'accueil pour les élèves et celui de loge avec l'agent comptable pour les adultes.

Les objets personnels ne pourront être prêtés entre camarades, par exemple calculatrice, ordinateur, téléphone...

Dans les salles de cours lors de l'entrée et de l'utilisation des ordinateurs de l'établissement il faudra systématiquement se laver les mains avec du *gel hydroalcoolique* placé au mur avec poussoir à utiliser avec le coude.

Du matériel spécifique sera fourni à l'infirmière qu'elle devra mettre lorsqu'elle recevra un cas de suspicion de *COVID 19* : masque, surblouse, gants, thermomètre sans contact.

### **Limitation du brassage des élèves et des adultes de l'établissement**

Les espaces seront occupés par aile par des pré-bac et des post-bac (quatre groupes au maximum soit 60 jeunes en tout). Ils auront des emplois du temps différents pour les arrivées, les temps de pause et les départs. Ainsi les adultes auront aussi une circulation par alternance. (cf : *plan de circulation*)

Durant la récréation, s'il ne pleut pas, il sera demandé aux élèves/étudiants de sortir et de respecter une distance d'un mètre entre eux. Ils ne devront pas être en face à face mais en quinconce. L'espace vie scolaire sera aménagé et les grandes tables en mezzanine seront interdites d'accès par des balisages.

Tous les personnels de vie scolaire porteront des visières.

### **Nettoyage et désinfection des locaux et matériel**

La reprise des agents dès le 11 mai permettra un nettoyage des locaux car établissement vide durant le confinement. Du matériel spécifique est mis à disposition des agents : gants, masques et surblouse jetable.

Vigilance lors des groupes de travaux préparatoires à la reprise et à la préparation de rentrée avec les enseignants (ex : étude de dossiers papier pour recrutement). Les salles occupées seront différentes le matin et l'après-midi afin de laisser le temps aux agents de les nettoyer selon un protocole posé avec l'infirmière et l'agent comptable (celui du protocole sanitaire voté en CHS). Par exemple : nettoyer les poignées de porte, les interrupteurs et les manivelles des volets roulants, aération régulière faite par agents et enseignants... Bien évidemment toutes les réunions à distance seront maintenues.

Cette vigilance sera accrue après la reprise des jeunes. Les salles de classe resteront ouvertes afin d'éviter de toucher les poignées. Les agents réfléchissent à un système qui empêche de toucher les rampes d'escaliers. Enfin ayant beaucoup de salles faire tourner les zones afin de laisser le temps au grand nettoyage entre chaque groupe et une longue aération (alternance *aile A* et *aile B* par jour). Les ordinateurs, claviers et souris de l'établissement seront nettoyés systématiquement chaque jour après chaque groupe.

En *salle des professeurs* des lingettes seront mises à leur disposition pour nettoyer le matériel collectif après chaque utilisation : ordinateurs de l'établissement, machine à café...



### **Formation, information et communication**

Dans l'établissement des affiches seront installées dans les différentes zones afin de rappeler les consignes. À l'entrée port du masque et lavage des mains au gel. Dans les toilettes, lavage des mains avec savon et serviettes en papier. Les fiches thématiques du protocole sanitaire officiel seront affichées aux endroits adéquats. Par exemple, la fiche thématique « sanitaire » sera affichée dans les toilettes.

L'infirmière rencontrera tous les groupes en démarrage de journée pour expliciter les gestes barrières et les recommandations. Un personnel de l'intendance viendra relever le nombre de demi-pensionnaire en début de cours.

Les personnels en situation de fragilité ou vivant avec des personnes fragiles ne doivent pas reprendre une activité présentielle.

Le protocole sera envoyé à tous les membres de la communauté éducative.

La direction